

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1187

Artikel: Économiser
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009614>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La modestie est de mise

(jd) Que retenir du récent voyage de Ruth Dreifuss à Bruxelles? Tout d'abord, qu'il était temps qu'un membre de l'exécutif helvétique reprenne contact avec les autorités européennes pour marquer notre intérêt à l'ouverture rapide de négociations: l'incessant défilé des émissaires des pays de l'est européen pourrait faire oublier la présence de la Suisse au cœur du continent. Ensuite, qu'il venait à propos de manifester d'autres préoccupations que celle des transports, un dossier certes important, mais brandi avec une telle insistance par la Suisse qu'il en vient à relativiser tous les autres.

L'Union européenne semble prête à entamer les négociations sur cinq dossiers: la libre circulation des personnes et les produits agricoles, où elle est demandeuse; les marchés publics, les obstacles techniques au commerce et la recherche, qui intéressent prioritairement la Suisse.

La présidence allemande, bien disposée à notre égard, insistera pour qu'une décision positive tombe lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres du 31 octobre. C'est une chance à saisir pour mettre enfin le pied dans ce bilatéralisme auquel nous sommes provisoirement condamnés. Une chance qu'il ne faut à aucun prix galvauder en chargeant le bateau. Par exemple en regrettant bruyamment que le dossier des transports ne soit

pas joint à cette première négociation. Inutile qu'Adolf Ogi monte une nouvelle fois sur ses grands chevaux pour dénoncer ce retard. En mai dernier, le Conseil fédéral était tombé dans le panneau: dans son communiqué saluant la décision de principe du Conseil des ministres d'ouvrir les négociations avec la Suisse, il n'avait pu s'empêcher de tancer l'UE, peu pressée de s'engager dans le domaine des transports routier et aérien. Une réaction qui avait provoqué des hochements de tête agacés à Bruxelles. Avec ce genre d'attitude, le Conseil fédéral renforce l'image d'une Europe désireuse de faire plier la petite Helvétie et, plutôt que de préparer l'opinion au nécessaire rapprochement avec l'Europe, la confirme dans son hostilité.

Le Conseil fédéral ne semble pas avoir encore bien saisi la situation. Après le refus de l'Espace économique, la Suisse n'est plus en position d'exiger un calendrier et un ordre du jour à sa convenance. Pas plus qu'elle n'a le loisir de garder des atouts dans sa manche. Nous sommes demandeurs, c'est donc à nous de nous adapter à l'Europe, si possible dans les meilleures conditions et de préférence de manière autonome (DP n°1179: Prendre des risques unilatéraux). Mais où est donc le fameux pragmatisme helvétique? ■

Economiser

A l'heure où les autorités sont confrontées aux déficits budgétaires et cherchent à limiter les dépenses

publiques, le plus souvent dans la précipitation et sans vision d'ensemble, il est intéressant de connaître l'avis de la population, tel qu'il ressort d'une récente enquête UNIVOX. Les personnes interrogées devaient décider de la répartition des ressources budgétaires entre les différents secteurs d'activité de l'Etat, en choisissant où dépenser plus, la même chose ou moins qu'actuellement. Sans commentaire. ■

Postes budgétaires	plus	la même chose	moins
Logement social	60	34	7
Troisième âge	51	47	2
Environnement	51	45	4
Education	42	54	4
Aide aux chômeurs	35	52	13
Santé	33	57	10
Science et recherche	32	55	13
Transports publics	32	52	16
Culture	27	60	13
Sécurité, armée, police	13	53	34
Routes et parkings	5	32	63
(Chiffres en %)			

Chiffres trompeurs

La statistique du chômage est trompeuse; elle ne traduit de loin pas la situation sur le marché du travail. L'Institut de recherche conjoncturelle de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (KOF) prévoit un taux de chômage de 4,2% pour 1995 et de 3,6% pour 1996. Mais ce recul est dû pour l'essentiel à la disparition de la statistique des chômeuses et chômeurs de longue durée ayant épuisé leur droit aux indemnités, à celles et à ceux qui renoncent à une activité professionnelle et aux mises à la retraite anticipée.

Le KOF estime à 300 000 le nombre des personnes désirant actuellement trouver un emploi, soit près de deux fois l'effectif des chômeurs officiels. C'est dire que la reprise annoncée de la croissance économique - +2,5% l'an prochain et +2,7% en 1996 - ne pourra guère atténuer ce grave déséquilibre entre l'offre et la demande de travail.

Parallèlement, les offres d'emploi augmentent dans la presse. Le supplément qui leur est consacré dans le *Tages Anzeiger* avait 52 pages le jeudi 13 octobre.

On oublie vite les minces cahiers d'il y a quelques mois. Un paradoxe qui n'est qu'apparent. ■